

Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé
Sous-Direction de l'Insertion et de la Solidarité
Service de la prévention et de la lutte contre les exclusions

2019 DASES/DDCT 167 : Subventions (88.000 €) à douze associations et conventions et avenant avec onze d'entre elles pour leurs actions d'insertion sociale.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les demandes de subventions qui vous sont soumises dans ce projet de délibération correspondent aux projets d'insertion sociale de douze associations dont onze sont issus de l'appel à projet politique de la ville.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans les orientations du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion et du Contrat de Ville 2015-2020 qui visent notamment à favoriser l'intégration, l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des habitants.

Les projets de onze associations dans le présent projet de délibération sont des actions sociolinguistiques extensives mises en place au bénéfice de personnes d'origine étrangère en situation de précarité, pour lesquelles la faible maîtrise de la langue française est un facteur d'exclusion sociale et professionnelle. Elles s'adressent à des publics peu francophones ou non-francophones, souvent peu ou pas scolarisés, et proposent des ateliers d'alphabétisation et de Français Langue Étrangère.

Ces actions linguistiques visent à permettre aux bénéficiaires de gagner en autonomie dans leur vie quotidienne et à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'apprentissage du français est axé sur des situations concrètes et s'appuie sur des documents de la vie courante (plans de transports, documents administratifs, articles de presse, fiches de paie...). Des sorties pratiques et des interventions de partenaires spécialisés sont organisées afin de permettre aux bénéficiaires de comprendre le fonctionnement des espaces sociaux et de devenir plus autonomes dans les actes de la vie quotidienne (se déplacer, suivre la scolarité de leurs enfants, se soigner, effectuer des démarches administratives, rechercher un emploi...).

Chaque groupe bénéficie de six heures de formation par semaine en moyenne. Certains ateliers sont organisés en soirée pour permettre aux personnes en activité d'y participer. La plupart des associations emploie un salarié chargé de coordonner l'activité linguistique de la structure et d'encadrer les formateurs bénévoles.

Ces actions permettent une mise à niveau, et constituent la première marche d'un parcours linguistique qualifiant, notamment en s'appuyant sur la diversité de l'offre de formations linguistiques parisiennes. Elles peuvent également constituer un tremplin permettant aux bénéficiaires d'accéder à une formation professionnelle ou à un emploi.

Certaines de ces actions sont financées dans le cadre du Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi, compte tenu du nombre d'allocataires du RSA (75 personnes) auxquels elles bénéficient.

En 2018, les ateliers sociolinguistiques assurés par ces associations ont concerné 804 personnes.

Outre leurs actions sociolinguistiques, les associations Migrants Plaisance et Montparnasse Rencontres assurent des actions d'accompagnement à la scolarité, conformément à la charte nationale, qui ont pour objectifs d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école ; d'être en cohérence et en complémentarité avec les différents dispositifs mis en place dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire par l'ensemble des partenaires concernés ; de développer des actions en dehors du temps scolaire centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. En 2018, 103 élèves ont été accompagnés.

Aussi, l'association d'éducation populaire Notre-Dame des Champs Montparnasse Rencontres œuvre pour l'accès aux droits et l'insertion des personnes en situation de grande précarité, selon trois axes principaux : services de domiciliation, d'écrivain public et d'aide aux demandes de titres de séjours ainsi qu'un Accueil Solidaire qui cible tout spécialement les personnes de la rue. 1200 domiciliations actives et 1152 entretiens d'accès aux droits ont été réalisés.

Par ailleurs l'association « Femmes de la Terre » gère des permanences d'écrivain public et d'accès aux droits au profit des personnes rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives. 301 personnes ont été bénéficiaires de cette action en 2018. Quant à l'association « Parabole » elle assure en complément de ses actions sociolinguistiques une aide à l'insertion durable, professionnelle, sociale, culturelle en direction des ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale qui a concerné 450 personnes en 2018.

Compte tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations concernées, je vous propose de leur attribuer au titre de l'exercice 2019, les financements suivants pour un montant total de 88.000 €.

Associations	Sites	Montants 2019 proposés
Accès à la Culture pour Tous	19 ^{ème}	1.000 €
Mouvement d'Entraide pour le Tiers Monde et la Coopération (ETM)	19 ^{ème}	7.500 €
Femmes de la Terre	19 ^{ème}	3.000 €
Groupe d'Études Régional pour Mieux Apprendre Ensemble (GERMAE)	13 ^{ème} , 19 ^{ème}	5.000 €
Equipe Saint-Vincent Alpha 14	14 ^{ème}	3.000 €
Migrants Plaisance	14 ^{ème}	7.000€
Association d'éducation populaire Notre-Dame des Champs Montparnasse Rencontres	14 ^{ème}	29.000 €
Solidarité Château Rouge	18 ^{ème}	8.500 €
Ile aux Langues	18 ^{ème}	6.500 €
Parabole	19 ^{ème}	5.500 €
Equipe Saint-Vincent Déclic ALPHA XX Paris	20 ^{ème}	8.500 €
KOLONE	19 ^{ème}	3.500 €
TOTAL		88.000 €

Je vous propose de m'autoriser à signer des conventions pluriannuelles ci-jointes avec les associations « ETM » « GERMAE », « Migrants Plaisance », l'Association d'éducation populaire Notre-Dame des Champs Montparnasse Rencontres », « Solidarité Château Rouge » « Ile aux Langues », « Parabole », « Equipe Saint-Vincent Déclic ALPHA XX Paris », « KOLONE ».

Je vous propose de signer également une convention annuelle avec l'association Équipe Saint-Vincent Alpha 14, et un avenant à la convention pluriannuelle 2019 DDCT 32 du 8 avril 2019 avec l'association « Femmes de la Terre ».

Vous trouverez en complément d'information les fiches détaillées relatives à ces associations.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris